

Rapport d'activités 2016



RASSAEF

Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés
en Assuétudes de l'Est-Francophone

Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Changements dans la composition de l'équipe.....	3
3. Les membres du RASSAEF.....	3
4. Activités 2016.....	4
4.1. Réunions internes au RASSAEF.....	4
4.2. Remobilisation du réseau.....	5
4.3. Groupe de travail.....	5
4.4. Recherche.....	6
4.5. Mise à jour et diffusion du cadastre.....	6
4.6. Fédération.....	6
4.7. Collaboration avec la PFPL.....	7
4.8. Partenariats avec d'autres réseaux et groupes de réflexion.....	7
4.8.1.Alter-Party.....	7
4.8.2.Rézéa.....	7
4.8.3.Réalism.....	8
4.8.4.RÉSME.....	8
4.9. Représentation politique.....	8
4.10. Formation.....	8
4.11. Intervisions.....	8
5. Evaluation.....	9
6. Projets 2017.....	11
7. Aspects financiers.....	12

1. Préambule :

L'année 2016 a été une année difficile pour le RASSAEF qui a connu les démissions successives de deux coordinatrices et de la chargée de projets durant le premier quadrimestre de l'année. S'en est suivi une profonde réflexion sur les raisons de ce turnover dans l'équipe et sur l'avenir du projet. Ceci ne s'est pas fait du jour au lendemain et a eu pour conséquence l'absence de coordinateur et de chargé de projet d'avril à septembre et donc une diminution des activités pour l'année 2016. Les activités ont pu reprendre en septembre avec les nouveaux engagements décrits ci-dessous.

2. Changement dans la composition de l'équipe

Coordination :

Melle Sara Sarlet, du 1^{er} décembre 2013 au 31 mars 2016

Melle Sarah Simonis, du 23 mars 2016 au 30 avril 2016.

Poste vacant du 1^{er} mai 2016 au 31 août 2016.

Mme Céline Hansen, à partir du 1^{er} septembre, 19h/semaine, CDI

Chargé de projet :

Mme Anneliese Schmitz, du 2 octobre 2014 au le 8 avril 2016

Poste vacant jusqu'à fin août 2016.

Melle Amélia Ramackers, à durée déterminée du 5 septembre au 31 décembre 2016, 19h/semaine

3. Les membres du RASSAEF

Ci-dessous, le registre des membres effectifs du RASSAEF :

Dénomination sociale	Forme juridique	Adresse du siège social	Représenté(e) par
Ville de Verviers	Service public	Place du Marché, 55 4800 Verviers	Monsieur ORBAN Echevin
Ville de Malmédy	Service public	Rue Jules Steinbach, 1 4960 Malmédy	E. KAYNAK Echevin
Centre Hospitalier Peltzer La Tourelle	Service public	Rue du Parc, 29 4800 Verviers	Valérie LANNUTTI Chef de service

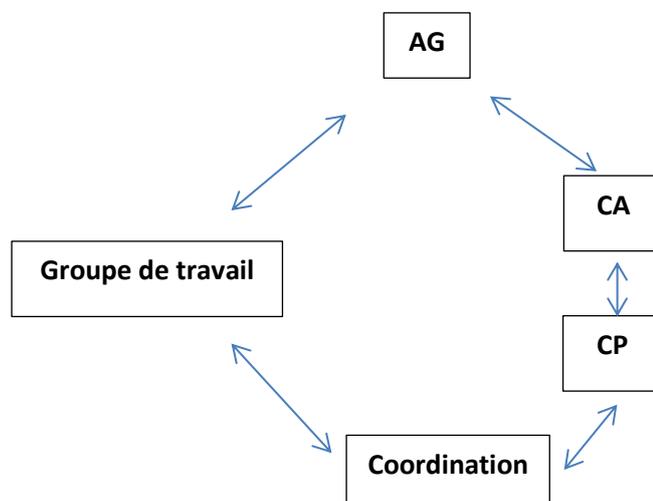
Centre Public d'Action Sociale de Plombières	Service public	Place du 3 ^{ème} Millénaire, 1 4850 Plombières	André SCHEEN Président
Centre Public d'Action Sociale de Welkenraedt	Service public	Rue Saint-Paul, 63 4840 Welkenraedt	Françoise RADEMAKER Directrice générale
Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens	ASBL	Rue du Château de Ruyff, 68 4841 Henri-Chapelle	Maurice VANDERVELDEN Directeur
Service de Santé Mentale	ASBL	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers	Luc CARPENTIER Directeur
Association de médecins Généralistes de l'Est-Francophone	ASBL	Rue de la Marne, 4 4800 Verviers	Dr Marc SEEL Secrétaire
Centre de cure et de post-cure « Les Hautes-Fagnes »	ASBL	Rue Malgrave, 1 4960 Malmédy	Etienne VENDY Directeur

4. Activités 2016

4.1. Réunions internes au RASSAEF :

➤ Dynamique de travail :

Pour rappel, il avait été décidé, fin 2015, d'organiser le travail de la manière suivante afin d'éviter que les membres du Comité de pilotage ne s'essouffent dans un mode de fonctionnement basé exclusivement sur une réflexion opérationnelle et l'accompagnement du coordinateur :



Un Comité de pilotage restreint, composé de 4 membres + le coordinateur, assure la fonction d'accompagnement de la coordination 1x / 2 ou 3 mois et la mise en œuvre du plan d'action. Ce Comité de pilotage s'implique notamment dans l'organisation des groupes de travail à destination de tous les membres du RASSAEF.

Un Comité de pilotage élargi, c'est-à-dire composé des 9 membres et des experts invités, se réunit une fois par an lors de l'élaboration du plan d'actions ;

La composition du Comité de pilotage restreint sera rediscutée annuellement.

➤ Assemblée générale :

L'assemblée générale s'est réunie une fois : le 18/05

➤ Conseil d'administration :

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois: le 13/01, le 16/03, le 18/05, le 21/09 et le 08/11

➤ Comité de pilotage restreint:

Le comité de pilotage s'est réuni 4 fois : le 15/01, le 07/03, le 28/09 et le 07/12

➤ Comité de pilotage élargi :

Le comité de pilotage élargi ne s'est pas réuni en 2016

4.2. Remobilisation du réseau

Comme mentionné plus haut, le RASSAEF a dû suspendre la presque totalité de ses activités faute de personnel en place. Cet arrêt ayant duré plusieurs mois, un important travail de reprise de contact et de remobilisation du réseau a dû être accompli par la nouvelle coordinatrice, épaulée par la chargée de projet, entre septembre et décembre 2016. Celles-ci ont pris contact avec chacun des membres du réseau et les ont (presque) tous rencontrés, soit au RASSAEF, soit dans leurs locaux afin que ceux-ci leur expliquent en quoi consiste leur travail et quelles sont leurs attentes en matière de travail de réseau.

4.3. Groupe de travail

Un groupe de travail a été créé cette année avec pour objectif la sensibilisation des médecins généralistes à la prise en charge des personnes consommatrices de produits. Ce groupe, composé du comité de pilotage restreint et d'invités experts (Dc Seel membre du CA, et Dc Vanmeerbeek), s'est réuni trois fois, lors des comités de pilotage restreint : le 15/01, le 07/03 et le 07/12. Ce travail

devrait au minimum aboutir à une soirée d'échange destinées aux médecins généralistes durant le 1^{er} semestre 2017 avec la participation des Dc Seel et Vanmeerbeek ainsi que la participation de Mme Magnée du PCS de Verviers pour l'animation. S'en suivront, nous l'espérons, le début de collaborations entre certains médecins généralistes et les membres du réseau.

4.4. Recherche appliquée

L'engagement de Melle Amélia Ramackers comme chargée de projet durant 4 mois a permis de réaliser le travail d'analyse et de synthèse de la recherche entamée en 2015 sur la question suivante :

« Comment, au sein de la zone de soins 6, les acteurs de première et de seconde ligne en matière d'assuétudes communiquent-ils entre eux ? ».

Une première présentation des résultats aux membres du RASSEF a été faite le 8 novembre. Cette présentation a été l'occasion d'une discussion entre les différents services qui a abouti à la mise en perspective de besoins prioritaires sur notre zone en matière d'assuétudes (manque de médecins prenant en charge des patients toxicomanes, approche communautaire encore trop peu développée, ...). Cela a amené les participants à émettre le souhait de créer une maison des assuétudes qui comporterait un accueil psycho-social et médical mais qui serait aussi un lieu d'accueil pour toute personne en proie avec une question concernant les assuétudes (patients eux-mêmes, parents, entourage, professionnel,...).

Suite à cette présentation en interne et à l'approbation du rapport de synthèse par le Conseil d'Administration, une présentation publique a été fixée au 9 février 2017.

4.5. Mise à jour et diffusion du cadastre

L'analyse de l'offre existante s'est concrétisée par la réalisation d'un cadastre fin 2013. Ce cadastre est une cartographie, à un moment donné, des structures d'aide et de soins spécialisées ou non, accessibles aux personnes présentant un trouble de dépendances sur la zone de soins n°6. Une cinquantaine de rencontres ont été réalisées, permettant de construire des fiches signalétiques individuelles pour chaque service. Ces fiches comprennent une description des fonctions que remplissent chacune des structures identifiées et leur implication face aux problèmes d'assuétudes.

En 2016, ce cadastre a été distribué (en version papier et/ou informatique) à l'ensemble des membres du RASSAEF et mis en ligne sur notre site.

Des contacts ont été pris fin d'année en vue de l'actualiser. Ce travail devrait aboutir en 2017.

4.6. Fédération

Le RASSAEF est membre de la Fédito wallonne (fédération wallonne des institutions pour toxicomanes) et participe au groupe de travail « réseaux » organisé par celle-ci. Cela est l'occasion

de rencontrer les coordinateurs des réseaux des autres zones et de réfléchir de manière concertée à différentes questions.

La coordinatrice a participé à deux réunions de ce groupe en 2016, l'une consacrée à la présentation du « dispositif alcool en milieu hospitalier » émanant du CHU Saint-Pierre, et l'autre consacrée à l'élaboration d'une réponse commune à l'interpellation du cabinet du ministre Prévost (voir ci-après 4.9.).

4.7. Collaboration avec la PFPL

La collaboration avec la PFPL a pu être formalisée par une convention. Celle-ci prévoit que la coordination de la PFPL invitera le RASSAEF minimum 2 fois l'année à l'un de ses groupes de travail. Réciproquement, le RASSAEF invitera la coordination de la PFPL lors de réunions consacrées aux problématiques liant assuétudes et santé mentale au minimum 2 fois par an. Cette convention prévoit également que la PFPL pourra solliciter le RASSAEF quand une concertation intersectorielle s'avère utile et organiser des réunions communes avec les 3 coordinateurs assuétudes présents sur son territoire. Le RASSAEF s'engage, quant à lui, à initier et soutenir ses membres dans la mise en ligne de leurs données d'identification sur la base de données « Spiller ».

4.8. Partenariats avec d'autres réseaux ou groupes de réflexion :

4.8.1. Alter-Party

La coordinatrice participe au groupe « alter-party, l'alternative festive » qui réunit des partenaires susceptibles d'avoir une action en matière de réduction des risques en milieu festif sur la zone de soins 6 et qui souhaitent développer une méthodologie commune en cette matière au niveau local.

Ce groupe a créé le personnage Walter et a travaillé, durant 2016, à l'adaptation d'un outil de prévention déjà existant (l'effectomètre) à ce personnage.

Il y a eu 5 réunions de ce groupe en 2016.

4.8.2. Rézée

Le REZEA (Réseau d'Echange en matière d'Assuétudes) est un réseau composé d'acteurs de terrain qui ont eu envie de se mettre ensemble pour réfléchir à la question des assuétudes. Il est composé en majeure partie d'acteurs jeunesse.

La coordinatrice du RASSAEF fait partie du comité de pilotage du REZEA et propose donc son appui à l'organisation des séances plénières de ce groupe de réflexion (où les membres du RASSAEF sont également invités). Cela consiste en 4 réunions plénières et 4 réunions du comité de pilotage par an.

4.8.3. Réalism

Dans le cadre de la « nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents », un poste d'agent de liaison pour les jeunes souffrant d'assuétudes a été créé. La coordinatrice du RASSAEF a rencontré cet agent de liaison afin de réfléchir à une éventuelle collaboration. Il a été convenu que le RASSAEF inviterait cet agent de liaison lorsqu'un sujet concernant les jeunes de moins de 18 ans sera mis à l'ordre du jour. De même, l'agent de liaison fera appel au RASSAEF quand une expertise au niveau local sera nécessaire.

4.8.4. RÉSME (réseau en santé mentale de l'est)

Le RASSAEF fait partie du comité de réseau du RÉSME et a pu se rendre à une de leurs réunions cette année. Etant actives sur un territoire presque similaire, les coordinatrices des deux réseaux sont en contacts réguliers et réfléchissent à des actions communes (voir projets 2017).

4.9. Représentation politique

La coordinatrice, comme les coordinateurs des autres réseaux assuétudes de la région wallonne, a été interpellée par Madame Isabelle Demaret du cabinet de Mr Prévost pour participer à une réunion où elle souhaitait obtenir l'état des lieux des besoins non rencontrés en matière d'assuétudes sur les différentes zones. Ce travail a débuté par une première réunion fin 2016 et se poursuivra en 2017.

4.10. Formation

La chargée de projet a assisté à la journée d'échange et d'information intitulée « Maman accro...bébé bobo » organisée par la Coordination Luxembourg Assuétudes.

La coordinatrice et la chargée de projet ont toutes deux assisté à la matinée d'étude consacrée à la transposition du modèle WaB à d'autres secteurs du domaine social : emploi, précarité et internement, organisée par le réseau WaB.

4.11. Intervisions

Le RASSAEF a organisé en 2015 et jusque début 2016, en collaboration avec le réseau ALTO (alternative aux toxicomanies) et l'AGEF (association des médecins généralistes de l'est francophone), plusieurs intervisions multidisciplinaires. Deux intervisions ont eu lieu en 2016. Il n'y en a plus eu ensuite faute de coordinateur. Cette activité n'a pas repris en septembre et doit être réévaluée (voir point 5 : évaluation).

5. Evaluation

Pour ce point, il est utile de reprendre les missions du réseau telles que définies par le décret du 30 avril 2009 et d'évaluer en quoi le RASSAEF a travaillé à répondre à ces attentes en 2016 :

1) *L'identification de l'offre existante, en collaboration avec la plate-forme de concertation en santé mentale, et de la demande d'aide et de soins en matière d'assuétudes dans la zone de soins ;*

L'identification de l'offre a été réalisée dans le cadre du cadastre qui a été distribué aux membres et diffusé sur notre site internet cette année. Il doit être rapidement remis à jour.

L'analyse de la demande, quant à elle, a été partiellement rencontrée dans le cadre de la recherche. Il s'agit de la demande/besoins au niveau des professionnels.

Aucune analyse n'a, jusqu'à ce jour, été effectuée concernant la demande et les besoins du public cible. Une réflexion quant à la méthodologie à utiliser est prévue dans le plan d'action 2017.

2) *La concertation institutionnelle relative à la répartition des tâches et à leur complémentarité afin de développer une offre cohérente d'aide et de soins dans la zone de soins concernée, en ce compris la prise en charge des situations de crise et d'urgence, quelle que soit la nature de l'assuétude ;*

Cet objectif est atteint de plusieurs façons :

- par les réunions du comité de pilotage restreint, composé en 2016 par :
 - le service de prévention de la ville de Verviers,
 - la clinique psychiatrique des frères alexiens,
 - le centre de cure et de post-cure des Hautes-Fagnes,
 - le relais santé du RSU
- par les groupes de travail
- les réunions et contacts avec les autres réseaux et groupes de réflexion présents sur la zone (alter-party, Rézéa, Realism, Résme, ...)

3) *Sur les plans institutionnel et méthodologique, l'appui de l'action des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, dans le cadre de la collaboration entre eux et les autres membres du réseau, par la conclusion de conventions ou l'élaboration d'outils communs, sur les aspects suivants:*

- a) l'accueil et l'information des bénéficiaires,***
- b) l'accompagnement psychosocial,***
- c) la prise en charge psychothérapeutique et médicale,***
- d) les soins dont au moins les soins de substitution, les cures de sevrage, la prise en charge résidentielle ou hospitalière,***

e) la réduction des risques ;

Il n'y a pas de services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes (au sens du décret) sur notre zone. Néanmoins, le RASSAEF tente d'apporter son appui aux différents services actifs en matière d'assuétudes sur la zone 6. Concrètement, pour 2016, le RASSAEF a apporté son appui pour les initiatives suivantes :

- groupe de réflexion « Alter-Party, l'alternative festive » pour le développement d'une méthodologie commune en matière de réduction des risques en milieu festif sur la zone 6 (personnage Walter).
- La maison des assuétudes : lors de la présentation des résultats de l'enquête en interne, les membres du RASSAEF ont relevé un certain nombre de besoin non rencontrés sur notre zone et qui selon eux pourraient être rencontrés avec la création d'une « maison des assuétudes » qui serait à la fois un lieu d'accueil médico-psycho-social et un centre d'information pour toute personne en proie avec une question ou une difficulté en lien avec les assuétudes. Le RASSAEF offre son appui pour continuer la réflexion à ce sujet, notamment pour mettre les différents partenaires potentiels autour de la table et en ce qui concerne la recherche de subsides au niveau de la région wallonne.

4) La collaboration avec la plate-forme de concertation en santé mentale du territoire dans lequel le réseau est inscrit ;

Le président du conseil d'administration du RASSAEF a travaillé avec la coordination de la PFPL durant 2016 afin d'établir une convention définissant les termes de leur collaboration (voir 4.7).

5) La mise en place d'une intervision lorsqu'elle n'est pas encore constituée au sein de la zone de soins, ou à la demande des membres du réseau.

Le RASSAEF a organisé en 2015 et jusque début 2016, en collaboration avec le réseau ALTO et l'AGEF, plusieurs interventions multidisciplinaires. Cette collaboration a été laissée en suspens en raison des difficultés en ressources humaines décrites plus haut. La nouvelle coordinatrice a depuis sondé les membres du RASSAEF sur cette question et ce qui en ressort est que ces interventions ne rencontraient plus l'objectif visé, à savoir avoir un échange entre les services actifs en matière d'assuétudes et les médecins généralistes sur des cas cliniques. Il y aura donc réévaluation de cette collaboration dans le courant de l'année 2017.

Par ailleurs, un recensement de tous les lieux d'intervention a été réalisé par l'intermédiaire des membres de l'association. Il a été demandé à chacun de référencer toutes les interventions auxquelles il participe afin de pouvoir les lister. Cette liste n'est pas exhaustive et sera enrichie à l'avenir.

Les interventions ont principalement lieu au sein même des institutions, entre équipe.

Par ailleurs, il existe des rencontres « inter-PCS » permettant à tous les plans de cohésion sociale d'échanger sur leurs pratiques.

Concernant le RASSAEF, la coordinatrice participe aux groupes de travail « Réseaux » organisés par la Fédito : la Fédération wallonne des Institutions pour Toxicomanes et aux réunions de concertation organisées par la DGO5 à la Région wallonne.

Une collaboration avec le REZEA au sein duquel différents services actifs en matière d'assuétudes peuvent échanger en ce qui concerne leur pratique.

Conclusion :

Si l'année 2016 a été une année difficile pour le RASSAEF, la façon dont la reprise d'activités s'est effectuée depuis septembre permet d'être optimiste pour l'avenir. Beaucoup de contacts ont été rétablis avec des perspectives concrètes de collaboration pour l'avenir.

6. Projets 2017

Les projets du RASSAEF pour 2017 sont présentés dans le plan d'action. Nous retiendrons particulièrement pour 2017 :

- Réflexion quant à la création d'un répertoire pratique rassemblant tous les services actifs en matière d'assuétudes de notre zone
- Présentation officielle des résultats de la recherche appliquée en février
- Organisation de visites des services membres du RASSAEF : afin de permettre aux travailleurs de mieux collaborer ensemble, il est indispensable qu'ils se connaissent, d'où l'idée d'organiser, de manière récurrente, la visite de chacun des services membres du RASSAEF par les autres membres. Chaque service sera responsable de « sa » visite et pourra être créatif dans les outils d'animation mis en place.
- Groupes de travail thématiques: sensibilisation des médecins généralistes à la prise en charge des personnes dépendantes, autres à définir (thématiques souhaitées : trajectoire de soins, dépendance et parentalité, place de l'entourage, maison des assuétudes)
- Création d'une newsletter
- Suite de la collaboration avec Alter-Party : le prochain objectif de ce groupe est d'aboutir à la création de l' « Effectomètre » qui est l'adaptation d'un outil de prévention quant aux effets de la consommation d'alcool en milieu festif avec le personnage d'Alter-Party, Walter.
- Les rencontres de l'impossible : collaboration avec le Résme, l'IBEF, le RSUV et le PCS de Verviers pour l'organisation de deux journées d'échanges entre le secteur de la santé mentale et le secteur de l'insertion socio-professionnelle sur le thème des assuétudes (18 mai et 12 octobre)

-
- Projet d'une « maison des assuétudes » : soutenir la réflexion sur ce sujet

7. Aspects financiers

- Affectation du budget reçu par la RW : le récapitulatif des pièces justificatives pour la subvention couvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 est consultable en annexe¹.
- Les autres financements : le 19 mars 2014, Monsieur le Ministre de l'Emploi André Antoine a approuvé notre demande d'aide, conformément au décret du 25 avril 2002 créant le programme d'aide à l'engagement de demandeurs d'emploi ou de chômeurs complets indemnisés et assimilés. Il est donc octroyé au RASSAEF une subvention dite APE : Aide à la Promotion de l'Emploi, pour un poste de coordination de 0,5 équivalent temps plein (ETP) pour une durée de 24 mois, renouvelée en 2016 pour une nouvelle période de 24 mois.

¹ Voir annexe n° 1